



RESOLUTIONS



EU Ecolabel :  
FR-2/038/84350



POUR USAGE  
PROFESSIONNEL



Fabriqué  
en France



771367C



774546A

# RESOLUTIONS RINCAGE EAU DOUCE

## Liquide concentré pour eau douce

Produit liquide destiné à améliorer le rinçage de la vaisselle lors de son passage en machine.

Permet l'élimination de toutes les traces blanchâtres et rend à la vaisselle toute sa brillance.

Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle.

Produit certifié Ecolabel européen.

### MODE D'EMPLOI

A l'aide de l'appareil doseur, doser de 0,3 à 0,4 g/l d'eau chaude (60° - 80° C) en fonction du degré de salissure et la dureté de l'eau.

Unité de la dureté de l'eau : °français

Le dosage sera réalisé à l'aide d'un doseur automatique.

Dureté de l'eau	Douce (<15°TH)	Moyenne (15-25°TH)
Dosage	0,3 g/l	0,4 g/l

Pour connaître la dureté de l'eau de votre région, consulter le site internet du ministère chargé de la santé.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée soit 60°C, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

### CARACTERISTIQUES

pH: 2,1-3,1

Aspect: liquide limpide bleu

Densité : 1-1,02

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant

se trouver au contact de denrées alimentaires

### CONDITIONNEMENTS

Réf. 771367C Carton de 2 Bidons de 5 L

Réf. 774546A Bidon de 20 L

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail Français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur [www.heege.fr](http://www.heege.fr)